

Précocité de l'activité délinquante auto-déclarée du mineur et facteurs familiaux

Self-reported juvenile delinquency and family factors

Caroline Gimenez, Catherine Blatier, Martine Paulicand et Ondine Pez

Volume 37, numéro 1, 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1097007ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1097007ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gimenez, C., Blatier, C., Paulicand, M. & Pez, O. (2008). Précocité de l'activité délinquante auto-déclarée du mineur et facteurs familiaux. *Revue de psychoéducation*, 37(1), 47-76. <https://doi.org/10.7202/1097007ar>

Résumé de l'article

L'objectif de la recherche était d'identifier les facteurs familiaux susceptibles d'ancrer les conduites délinquantes du mineur dans la persistance. Nous avons interrogé 241 mineurs, 168 garçons et 73 filles, âgés de 13 à 17 ans. Les résultats indiquent que : 1- Les délinquants persistants sont issus de familles plus désavantagées structurellement que les délinquants transitoires. 2- Les parents des délinquants persistants ont recours à des pratiques éducatives moins cohérentes que les parents des délinquants transitoires. 3- Les délinquants persistants entretiennent des relations de moins bonne qualité avec leurs parents que les délinquants transitoires.

Précocité de l'activité délinquante auto-déclarée du mineur et facteurs familiaux

Self-reported juvenile delinquency and family factors

C. Gimenez¹

C. Blatier¹

M. Paulicand¹

O. Pez¹

1. Université Pierre Mendès
France, Grenoble II

Résumé

L'objectif de la recherche était d'identifier les facteurs familiaux susceptibles d'ancrer les conduites délinquantes du mineur dans la persistance. Nous avons interrogé 241 mineurs, 168 garçons et 73 filles, âgés de 13 à 17 ans. Les résultats indiquent que : 1- Les délinquants persistants sont issus de familles plus désavantagées structurellement que les délinquants transitoires. 2- Les parents des délinquants persistants ont recours à des pratiques éducatives moins cohérentes que les parents des délinquants transitoires. 3- Les délinquants persistants entretiennent des relations de moins bonne qualité avec leurs parents que les délinquants transitoires.

Mots-clefs : délinquance juvénile, délinquance auto-déclarée, délinquance persistante, famille

Abstract

The aim of this research was to identify the family factors that are likely to explain persistent delinquency. Two-hundred-and-forty-one teenagers, 168 boys and 73 girls, from 13 to 17 years old, were interviewed. Our results indicate that : 1- The persistent delinquent of our sample come from more handicapped families that the transitory delinquents. 2- The parents of the persistent delinquents use less adapted rearing parenting practices than the parents of the transitory delinquents. 3- The persistent delinquents have worse bonds with their parents than the transitory delinquents.

Key words : juvenile delinquency, self-reported delinquency, persistent delinquency, family

Correspondance :

Caroline Gimenez

Maître de Conférences en
Psychologie Clinique et
Pathologique

Université Pierre Mendès
France

UFR Sciences de l'Homme et
de la Société

1251, avenue Centrale

Domaine universitaire - BP 47

38040 Grenoble cedex 9

Famille et délinquance est un thème qui a, de longue date, intéressé les spécialistes des sciences humaines, psychologues, psychiatres, criminologues. Cet intérêt s'explique essentiellement par le fait que la famille constitue l'agent principal de socialisation dans la vie des individus. Elle est la première et, pendant plusieurs années, la principale institution à remplir cette fonction. Ce n'est que plus tard que les pairs, les enseignants, viennent aider les parents dans cette mission éducative (Born & Thys, 2001).

Famille : un facteur criminogène opérant ?

Historiquement, ce sont les recherches menées par les époux Glueck (1950), à Boston aux États-Unis qui ont éclairé pour la première fois les relations entre l'environnement familial et l'implication délinquante des jeunes. Depuis, des travaux sont venus étayer la robustesse de ces premières observations et préciser les liens entre contexte familial et délinquance juvénile.

De manière synthétique, le fait que l'environnement familial puisse expliquer, au moins en partie, l'émergence d'actes délictueux peut être appréhendé à plusieurs niveaux : les désavantages familiaux dans lesquels évolue le foyer ; les pratiques éducatives et contraintes dont l'enfant fait l'objet ; la qualité de la relation que celui-ci entretient avec ses parents. Nous conserverons cette organisation pour présenter les relations entre les différents axes explicatifs reliés à la famille et le développement d'une activité délinquante chez le jeune.

Désavantages familiaux et délinquance

L'expression « désavantages familiaux » recouvre des paramètres divers et variés, mais qui ont tous en commun de représenter une difficulté inhérente au contexte familial (Fréchette & LeBlanc, 1987). Dans cette perspective, les premières études ont eu pour objectif d'identifier des liens entre certaines configurations ou particularités de la sphère familiale et l'émergence de conduites délinquantes. Les principales variables investiguées concernent l'environnement de la famille (niveau socio-économique, type de voisinage et de quartier, etc.) et sa structure (familles intactes ou séparées, familles nombreuses, insertion professionnelle des parents, profils psychologiques des parents, etc.).

Des ambiguïtés subsistent quant au rôle de ces variables dans l'apparition et le maintien de l'agir délinquant (LeBlanc, 1983 ; Debarbieux, 2002 ; Gottfredson, 2001 ; Hindelang et al., 1981 ; Lipsey & Derzon, 1997 ; Lagrange, 2001 ; Walgrave, 1992). Un consensus semble néanmoins se dégager des différents travaux, indiquant tout au plus que des conditions socio-économiques insuffisantes et un environnement dégradé sont propices à l'éclosion de ce type de conduites. Ils ne semblent cependant pas constituer un facteur opérant, au sens d'un préalable sans lequel l'acte délictueux ne saurait se manifester, et ne sont associés d'aucune façon au niveau d'engagement dans la délinquance qu'un individu peut atteindre (Fréchette & LeBlanc, 1987 ; LeBlanc, McDuff, & Kaspy, 1998).

De la même manière, l'impact des désavantages familiaux véhiculés par le milieu partagé, c'est-à-dire la famille elle-même, sur la délinquance juvénile s'avère très faible ; tout au plus contribuent-ils à favoriser son apparition, mais ils constituent des causes distales (Aebi, 1997 ; Capaldi & Patterson, 1996 ; Choquet, 1993 ; LeBlanc, 1992, 1995, 1999 ; LeBlanc, McDuff, & Kaspy, 1998 ; Roché, 2000 ; Wells & Rankin, 1991). En outre, une interprétation de ces résultats a reçu l'appui de nombreux auteurs. Elle postule que les effets des difficultés conjugales, des fratries nombreuses, des modalités d'investissement professionnel des parents, de la psychopathologie parentale, des conduites antisociales des parents sur les comportements des enfants sont négligeables s'ils ne perturbent pas les pratiques parentales (Elder, Downey, & Cross, 1986 ; Larzere & Patterson, 1990 ; Laub & Sampson, 1988). En d'autres termes, les variables de la relation parents-adolescent semblent pouvoir servir d'intermédiaire entre les caractéristiques inhérentes à la cellule familiale et le développement de conduites délinquantes chez le jeune (Conger et al., 1994 ; Forehand, Thomas, & Wierson, 1990 ; Forgatch & Stoolmiller, 1994 ; Hammen et al., 1987 ; LeBlanc & Ouimet, 1980 ; Sampson & Laub, 1994 ; Schaughency & Lahey, 1985).

Ces conclusions incitent donc à modérer l'idée d'une influence des formes de la famille pour s'intéresser à la qualité des relations inter-individuelles au sein de la famille. Dans cette perspective, les variables familiales les plus fortement associées à la délinquance juvénile ont trait à la relation parents-adolescent (Hoge, Andrews, & Leschied, 1994). Parmi celles-ci, deux dimensions semblent se démarquer. Une première réfère aux méthodes structurantes de la relation, représentées par les variables liées aux pratiques éducatives des parents. La deuxième dimension réfère à la dynamique de la relation, c'est-à-dire à son aspect qualitatif.

Pratiques éducatives parentales et délinquance

Dès 1969, Hirschi insistait sur le contrôle parental comme une composante essentielle du lien amenant l'enfant à être un membre de la société et donc à s'abstenir de commettre des actes délinquants. Loeber et Stouthammer-Loeber, en 1987, ont mis en évidence la nécessité de l'autorité parentale pour le développement personnel et social de l'enfant. En 1992, dans ses analyses des prédicteurs de la délinquance, Farrington a constaté que toutes les recherches convergeaient pour accorder une place fondamentale au manque de surveillance des parents et à discipline erratique ou trop stricte. Les liens entre les pratiques éducatives des parents et la délinquance juvénile ont donc été maintes fois établis. Un consensus se dégage de ces travaux, indiquant que le recours à des méthodes disciplinaires diversifiées, sévères, inconstantes ou inexistantes (Cernkovich & Giordano, 1987 ; Krohn et al., 1992 ; Laub & Sampson, 1988 ; Lempers, Clark-Lempers, & Simons, 1989 ; Patterson & Stouthammer-Loeber, 1984 ; Rankin & Wells, 1990), les règles de conduite mal établies ou absentes (Hill & Atkinson, 1988 ; Veneziano & Veneziano, 1992), la supervision déficiente (Cernkovich & Giordano, 1987 ; Forgatch & Stoolmiller, 1994 ; Hoge, Andrew, & Leschied, 1994 ; Kolvin et al., 1988 ; Laub & Sampson, 1988 ; Loeber & Dishion, 1984 ; Patterson & Dishion, 1985 ; Patterson & Stouthammer-Loeber, 1984) sont associés à l'émergence et au développement de

conduites délictueuses chez le mineur, que celles-ci aient été évaluées par des méthodes auto-déclarées (Biron, 1974 ; Bayreuther, 1978) ou un recueil officiel (Rutter & Giller, 1983 ; Wilson, 1980)

Plus spécifiquement, si les différentes inadéquations dans les pratiques éducatives dispensées par les parents ont un rôle à jouer dans l'apparition de la délinquance juvénile, l'activité délictueuse à l'adolescence semble plus fortement influencée par la qualité du contrôle parental, que par d'autres facteurs relatifs à l'environnement familial (Loeber & Dishion, 1983 ; Lynch, Coles, Corley, & Falek, 2003). A partir de leur échantillon d'adolescents judiciairisés et conventionnels, LeBlanc et ses collaborateurs (LeBlanc & Ouimet, 1980 ; LeBlanc & Fréchette, 1987) ont observé que les pupilles du Tribunal étaient moins surveillés par leurs parents (53% contre 78%), mais que, par contre, ils subissaient plus de punitions que les adolescents du milieu libre (59% contre 31%). Ainsi, l'absence de supervision parentale apparaît-elle comme le facteur le plus « actif » (10% de la variance expliquée sur le total de 18.5% étant imputable aux variables familiales). Suivent dans l'ordre, les méthodes disciplinaires (6.4%), l'existence de règles explicites (1.1%) et la mauvaise atmosphère au foyer (0.7%).

Les pratiques éducatives semblent aussi distinguer les délinquants judiciairisés sérieusement impliqués et ceux qui le sont moins. La gravité des dysfonctionnements dans les pratiques éducatives dispensées par les parents est ainsi différente selon le degré d'implication délinquante de l'adolescent. Laub et Sampson (1988) ont mis en évidence que le manque de supervision maternelle et la discipline parentale irrégulière et abusive étaient parmi les variables de prédiction les plus importantes de la délinquance grave. L'étude de Patterson et Dishion (1985) confirme une partie de ces données : la supervision parentale différencie les contrevenants modérés des contrevenants violents et dangereux. Plus récemment, Lavoie, Hebert, Tremblay, Vitaro, Vezina et McDuff (2002) ont réalisé une étude longitudinale à partir d'un échantillon de 717 garçons issus de milieux défavorisés pour préciser l'association entre les comportements parentaux dysfonctionnels (définis comme des méthodes disciplinaires dures, une supervision relâchée et des conflits conjugaux dont est témoin l'enfant) au cours de l'enfance et l'implication ultérieure de leur progéniture dans des comportements de violence conjugale. Pour ce faire, ces derniers ont été évalués à 6 reprises entre l'âge de 10 ans et de 18 ans. Des auto-évaluations sur les conduites d'abus psychologique et physique commis dans les relations avec leur partenaire romantique, mesurées aux âges de 16 et 17 ans, ainsi que l'implication délinquante, évaluée à l'âge 15 ans, ont servi de mesures dépendantes. Les résultats indiquent que seules deux variables contribuent indépendamment à l'émergence de conduites déviantes. Plus précisément, les garçons qui percevaient un manque de supervision parentale au cours de l'enfance sont associés à des conduites déviantes (telles que la perpétration de délits et la consommation de drogue) à l'âge de 15 ans. Les méthodes disciplinaires dures ont également été pointées comme prédictives de violence conjugale à l'âge de 17 ans. En 2006, Kiriakidis a montré que les variables d'éducation parentale, telles que mesurées par le *Parental Bonding Instrument*, étaient corrélées, non seulement

avec l'implication délinquante des adolescents, mais également avec leurs intentions de récidiver.

En définitive, il apparaît clairement que le manque de supervision et de règles de conduite, ainsi que la nature et les modalités d'application des méthodes disciplinaires au sein de la famille sont corrélés à la délinquance tant révélée qu'officielle. En outre, ces variables permettent de distinguer les délinquants les plus criminellement impliqués de ceux qui le sont moins. Ces conclusions ne récusent toutefois pas l'existence, pendant l'enfance notamment, d'autres facteurs familiaux susceptibles de conduire l'individu à l'inadaptation. Dans d'autres études, les chercheurs ont ainsi choisi d'interroger la composante qualitative de la relation parents-enfant.

Qualité de la relation parents-enfant et délinquance

Plusieurs composantes de la relation parents-enfants ont été identifiées et étudiées en lien avec l'émergence et le développement de conduites délictueuses. Parmi celles-ci les variables les plus fréquemment étudiées et les plus fortement associées aux manifestations délinquantes sont : la communication, l'assimilation affective et la dimension d'affection-rejet ; indicateurs souvent regroupés sous le terme d'attachement. En 1998, Laroche a proposé une définition de ces différents concepts. « La communication parents-enfant s'apparente au partage de pensées et de sentiments personnels, de même qu'à la discussion d'activités et de projets d'avenir. L'affection est le sentiment d'une émotion chaleureuse. Le rejet peut être perçu comme l'absence d'attention affectueuse ou par une attitude ouvertement hostile. L'assimilation affective est un lien émotif chaleureux entre l'enfant et le parent, manifesté par l'appréciation de la proximité de l'autre et le désir de lui ressembler. Hirschi (1969) définit l'attachement comme l'intériorisation de la dépendance aux parents, à leur affection et à leur approbation des conduites. L'attachement aux parents, mécanisme psychologique indirect, se traduirait devant la situation à risque par le fait que leur présence psychologique empêche le passage à l'acte. »

Plusieurs études ont identifié des liens entre la mauvaise qualité des relations parents-adolescent et la délinquance révélée ou officielle chez les mineurs. Le manque de communication verbale ou non-verbale (Blaske et al., 1989 ; Cernkovich & Giordano, 1987 ; Hill & Atkinson, 1988 ; Lempers & Clark-Lempers, 1990 ; Rankin & Wells, 1990), le manque d'attention affectueuse et d'assimilation affective (Mak, 1994 ; Pedersen, 1994 ; Rowe & Flannery, 1994 ; Veneziano & Veneziano, 1992), le rejet parental (Conger et al., 1994 ; Loeber & Dishion, 1984 ; Simons, Robertson, & Downs, 1989), le peu d'activités communes, traduisant un investissement réciproque moindre (Krohn et al., 1992) sont corrélés à l'émergence de comportements déviants. Ainsi, les auteurs soulignent-ils un déficit d'attachement aux parents majoré chez les adolescents délinquants (Johnson, 1987 ; Johnson & Krech, 1987 ; Junger-Tas, 1992 ; Krohn et al., 1992 ; Laub & Sampson, 1988 ; Rankin & Wells, 1990 ; Sampson & Laub, 1994 ; Towberman, 1994).

LeBlanc et Ouimet (1980) ont également remarqué que l'attachement et les liens affectifs unissant les adolescents à leurs proches sont plus étroits chez les adolescents conventionnels que chez leurs homologues judiciairisés. C'est ainsi que 35% pour les premiers contre 17% chez les seconds déclarent éprouver un attachement marqué à leurs parents et que, respectivement 71% contre 54%, parlent d'une bonne atmosphère familiale. En outre, les adolescents du milieu libre démontrent beaucoup plus d'intérêt que les pupilles des Tribunaux aux activités (sorties, réunions familiales, etc.) regroupant une partie ou tous les membres de la famille, 70% des premiers s'y étant impliqués fortement ou très fortement, contre 42% des seconds.

Les délinquants se distinguent donc des non-délinquants sur les variables de la qualité parents-adolescent. Comme pour les pratiques éducatives parentales, quelques chercheurs ont plus spécifiquement étudié les liens qui peuvent exister entre la qualité de la relation parents-adolescent et différentes catégories de délinquance, dont celles reconnaissables par la violence des gestes délinquants. Celles-ci s'associent à des variables telles que le manque de communication parents-adolescent et de soutien parental (Heaven, 1994 ; Salts et al., 1995).

Trajectoires développementales de l'activité délinquante

Outre l'identification des facteurs criminogènes actifs à la base de l'émergence et du développement de l'activité délinquante, un autre axe de recherche a suscité un engouement particulier chez les chercheurs s'intéressant au champ de la délinquance juvénile : celui de la catégorisation des délinquants, en fonction de la trajectoire développementale de leurs conduites délictueuses.

Les recherches menées depuis plusieurs années convergent pour démontrer l'existence d'une hétérogénéité des conduites délinquantes (Cullen, 1985 ; Moffitt, 1994, 1997 ; Moffitt et al., 2002). Ainsi les chercheurs ont-ils réussi à identifier deux trajectoires développementales principales de l'activité délinquante. Selon la première, les conduites délinquantes sont vouées à se résorber progressivement et spontanément à la fin de la période de l'adolescence. Il s'agit de la délinquance transitoire, dans laquelle les comportements délictueux s'inscrivent en définitive comme une activité qui, tout en compliquant la vie du jeune, ne l'empêche pas d'atteindre un niveau suffisant d'adaptation sociale. Selon la seconde trajectoire développementale, les comportements délictueux du mineur risquent de se maintenir dans un enracinement criminel à l'âge adulte. Il s'agit de la délinquance persistante, qui ne concerne qu'une minorité d'adolescents (de 5% à 10%).

Moffitt, Lynam et Sylva (1994) ont largement étayé une catégorisation qui distingue les délinquants limités à l'adolescence (*adolescence-limited delinquency*) et les délinquants de carrière (*life-course-persistent delinquency*). Le type de délinquance « limitée à l'enfance » se caractérise généralement par un début de passage à l'acte à l'adolescence, rarement avant l'âge de 11-12 ans. Les délits commis sont assez hétérogènes et s'expliquent davantage par des circonstances ou des occasions qui favorisent les conduites délinquantes, que par la présence de

déficits personnels et sociaux importants. Le caractère utilitaire des actes est assez visible en termes soit de gain matériel, soit de gain de prestige ou d'adhésion à un groupe, surtout vers 14-15 ans. La délinquance est plus souvent exploratoire et signe de coupure avec les valeurs familiales. Elle s'inscrit dans une recherche d'amélioration du statut et du rôle. A l'opposée, la « délinquance de carrière » caractérise des individus qui se sont engagés à un âge précoce dans les activités délinquantes. Les troubles comportementaux sont déjà présents dans l'enfance. Le tempérament et la personnalité sont marqués par divers syndromes d'hyperactivité ou des déficits des fonctions de contrôle. Ces mineurs présentent souvent des problèmes d'apprentissage et un échec scolaire. Les pairs délinquants renforcent les activités marginales. La présence de ces difficultés est telle, qu'à chaque étape de leur développement, ces individus passent à côté des occasions prosociales, ce qui limite sérieusement l'acquisition et l'intériorisation des alternatives prosociales.

La littérature scientifique a permis d'identifier certaines caractéristiques de la conduite délinquante transitoire et de la conduite délinquante persistante. Un consensus se dégage de nombreux travaux pour pointer la précocité des premières conduites délictueuses comme un indice crucial de la trajectoire développementale de l'activité délictueuse de l'adolescent (Loeber, 1982 ; Loeber & Stouthammer-Loeber, 1986). Dans de nombreux travaux, anciens comme récents, il a été validé comme un facteur-clé de prédiction de la durée et même du rythme et de la gravité de la délinquance, ainsi que de la criminalité subséquente (Sellin, 1958 ; Wolfgang, Figlio, & Sellin, 1972). Ainsi, plus les mineurs commencent précocement à commettre des actes délinquants, plus ils sont à risque de persister dans cette voie illicite.

Dans le cadre de la Cambridge-Sommerville Study, McCord (1981) a repéré que 72% des sujets condamnés avant l'âge de 16 ans récidivaient. Une analyse de variance a mis en évidence que l'âge du début et la nature du premier délit comptaient pour 35.4% de la variance de l'évolution criminelle d'un individu. Cette relation entre précocité et chronicité de l'agir délictueux a également été mise en évidence par la Cambridge Study in Delinquent Development (Farrington, 1982). Cette étude menée à Londres a concerné 411 hommes, dont le niveau de délinquance a été évalué jusqu'à l'âge de 25 ans. Les résultats stipulent que les mineurs qui commencent à transgresser la loi de façon précoce ont plus de risques de s'enkyster dans des conduites délictueuses à l'âge adulte. De telles conclusions ont aussi été obtenues à partir de données sur la délinquance rapportée (LeBlanc et al., 1991).

Selon différents travaux (LeBlanc & Fréchette, 1989 ; LeBlanc et al., 1990 ; Moffitt, 2002), des points de repère chronologiques peuvent être utilisés pour apprécier le potentiel de persistance de la conduite délinquante d'un adolescent : le fait que les petits vols aient débuté avant 10 ans, le vandalisme avant 12 ans, les vols graves avant 15 ans et que les agressions persistent après 12 ans augmente la probabilité que la conduite délinquante persiste à l'âge adulte.

A partir de ces éléments théoriques, nous avons jugé intéressant de mettre en parallèle les variables familiales et les trajectoires développementales de l'activité

délinquante, telles qu'inférées sur la base de la précocité des premières transgressions.

Nous avons postulé que les facteurs de risque au niveau de l'environnement familial auraient une influence différente, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs, sur l'émergence et le développement de la conduite délinquante du mineur. Plus spécifiquement, nous avons émis les hypothèses suivantes : un déficit au niveau des variables de qualité de la relation parents-enfant serait caractéristique des délinquants manifestant des conduites délictueuses précocement et donc à risque de s'engager dans une inadaptation persistante ; des pratiques éducatives parentales inadaptées seraient liées à des conduites délinquantes plus tardives et donc susceptibles de s'amender spontanément. Nous souhaitons également obtenir des informations à partir d'un échantillon mixte, la plupart des études sur la délinquance s'étant basée sur des populations masculines.

Méthodologie

Population

Ces hypothèses ont été testées auprès d'un échantillon mixte composé de 241 mineurs de nationalité française, 168 garçons et 73 filles, soit respectivement 69.7 % et 30.3%. Au début de l'enquête, les adolescents les plus jeunes avaient 13 ans révolus ; les plus âgés n'avaient pas encore fêté leur 18^{ème} anniversaire. Ils étaient âgés en moyenne de 14.8 ans (ET = 1.3). Il s'agit essentiellement d'un échantillon de jeunes de 13 à 16 ans. Notons que les filles ne se différencient pas des garçons sur cette variable d'âge (tableau 1).

Tableau 1. Répartition en pourcentage des sujets en fonction de l'âge et du sexe

	Age (années)				
	13	14	15	16	17
Filles	20.8	23.8	24.4	16.7	14.3
Garçons	20.6	26.0	20.5	21.9	11.0
Échantillon total	20.7	24.9	22.4	18.7	13.3

Les adolescents ont été interrogés dans deux zones géographiques différentes : Grenoble (préfecture de l'Isère) pour 79.7% des mineurs ; Gap (préfecture des Hautes-Alpes) pour les 20.3% restants. Les résultats d'une analyse par Khi-deux indiquent que ces deux groupes ne diffèrent pas en termes d'âge, ni de proportion garçons-filles (69.7 % de garçons et 30.3% de filles pour les Grenoblois contre 63.3% et 36.7% pour les Gapençais). Les différentes analyses que nous avons menées sur les variables dépendantes et explicatives n'ont pas mis en évidence de différences entre les adolescents interrogés dans la région de Grenoble

et ceux interviewés dans la région de Gap. Cela signifie que les résultats auxquels nous avons abouti ne sont *a priori* pas propres à la région dans laquelle les sujets ont été interrogés (Grenoble ou Gap).

Parmi ces mineurs, 120 (soit 49.8%) faisaient l'objet d'une prise en charge dans un cadre institutionnel, suite à un signalement administratif ou judiciaire, décidé en regard de difficultés d'adaptation sociale et personnelle manifestées par ces jeunes. La prise en charge allait de l'occupation des plages hors temps scolaire par des activités éducatives et/ou sportives à visée préventive, à l'hébergement en internat, en passant par la mise en place d'une scolarité adaptée. En d'autres termes, l'ampleur et la variété des modes de prise en charge proposés permettaient de couvrir un large éventail de besoins, allant de l'intervention lourde et contenante à l'action éducative en milieu ouvert. Les autres sujets ont été rencontrés sur la base de leur fréquentation d'un établissement secondaire situé dans un quartier défavorisé des agglomérations où la recherche a été menée. Aucune différence statistiquement significative n'est à signaler pour l'âge moyen des sujets en fonction de la modalité suivant laquelle nous les avons rencontrés (tableau 2).

Tableau 2. Age moyen des sujets en fonction de la modalité de rencontre

Age (ans)	PRISE EN CHARGE INSTITUTIONNELLE			PAS DE PRISE EN CHARGE INSTITUTIONNELLE
	Hébergement	Scolarité	Prévention	
<u>M</u>	15.0	14.7	14.7	14.7
<u>E.T.</u>	1.3	1.3	1.4	1.3

La répartition des sujets en fonction du sexe et de la modalité de rencontre indique que la majorité des filles (61.7%) ont été interrogées dans leur collège. Les autres 38.3% se répartissent parmi les prises en charge institutionnelles dans l'ordre suivant : 16.5% en foyer, 12.3% en prévention et 9.6% en unité de scolarisation. En regard, seuls 21.4% des garçons ont été rencontrés dans leur collège. Toutes modalités de prise en charge confondues, ils sont 54.5%, soit plus de la moitié, à être suivis, qu'ils bénéficient d'une mesure d'hébergement, de scolarisation ou de prévention. En outre, quelle que soit la prise en charge considérée, de la plus lourde à la plus légère, les garçons constituent les effectifs, dans une proportion de 3 pour 4 (alors que l'échantillon ne se compose que de 2.3 garçons pour 1 fille), ce qui correspond aux chiffres classiquement observés.

Évaluation des facteurs de risque liés à l'environnement familial

Le questionnaire d'adaptation sociale du MASPAQ¹ (LeBlanc et al., 1997) permet une évaluation assez complète du fonctionnement du système familial. Dans notre perspective, trois domaines ont été particulièrement explorés. Ils concernent les indices de désavantages familiaux, les méthodes éducatives utilisées et/ou contraintes imposées par les parents, ainsi que la qualité des relations familiales. Cet outil permet également d'obtenir des données socio-démographiques, en termes de qualité matrimoniale des parents, de taille de la fratrie, d'accession au logement, etc.

Évaluation des désavantages familiaux : Le niveau de désavantage socio-économique de la famille est apprécié à travers deux indices : le statut socioprofessionnel des parents et leur niveau de dépendance économique. La catégorie socioprofessionnelle des parents réfère à la classification de l'INSEE. L'indice de dépendance socio-économique correspond à la somme des réponses positives à deux questions : avoir perçu des allocations d'aide sociale et/ou de chômage au cours de la dernière année et/ou par le passé. *La présence de modèles déviants dans le milieu familial* regroupe deux mesures : la consommation d'alcool des parents (une question concernant le père et une question concernant la mère) et leur adhésion à un système normatif déviant par la référence à l'attitude suivante : "Il n'y a pas de mal à contourner la loi si l'on ne se fait pas prendre".

Évaluation des pratiques éducatives parentales : Les contraintes imposées par les parents réfèrent aux exigences que ces derniers formulent à l'égard de leur enfant et aux méthodes disciplinaires qu'ils utilisent pour assurer la conformité de l'adolescent à leurs demandes. Quatre échelles spécifiques se regroupent sous cette dimension. Parmi celles-ci, l'échelle des règlements que mettent en place et proposent les parents à leur enfant compte six questions ($r = .77$). Il s'agit de règles concernant les repas, les devoirs scolaires, la télévision, les sorties et les amis. L'adolescent évalue la *légitimité de ces règles* à travers deux questions qui lui permettent d'exprimer son appréciation du caractère juste de celles-ci ($r = .87$). *La supervision* est abordée à travers deux items renvoyant à la connaissance par les parents des lieux et des personnes que l'adolescent fréquente ($r = 0.93$ pour les deux parents ; $r = .96$ pour le père ; $r = 0.97$ pour la mère). Les *punitions* utilisées par les parents sont évaluées par six questions renvoyant au retrait d'un privilège, à la remontrance, à l'utilisation d'un langage ordurier et à l'utilisation de la force physique ($r = 0.83$ pour les deux parents ; $r = 0.86$ pour la mère ; $r = 0.90$ pour le père).

1. Le MASPAQ a été reconnu comme étant actuellement l'outil le plus complet par les plus grands chercheurs internationaux réunis en atelier d'été (Blatier, Cooke, Corrado, Farrington, Gierowski, Haapasalo, Hart, Hodgins, Klinteberg, Langstrom, LeBlanc, Loesel, Moretti, Mulvey, Reppucci, Roesch, Zapetal. Multi-problem Violent Youth. A Foundation for Comparative Research on Needs, Interventions And Outcomes. NATO Workshop : Krakow, Poland, 2000).

Évaluation de la qualité de la relation parents-adolescent : L'attachement de l'adolescent à ses parents, réfère aux liens affectifs entre les membres de la famille. L'échelle de *communication mutuelle* est constituée de sept questions qui réfèrent aux échanges entre le jeune et ses parents, et l'inverse, soit en termes d'expression de sentiments ou de discussions sur divers sujets ($\alpha = 0.83$ pour les deux parents ; $\alpha = 0.86$ pour la mère ; $\alpha = 0.89$ pour le père). L'échelle sur la perception de l'*attitude d'acceptation-rejet* comporte deux questions sur les sentiments de honte et d'être rejeté de ses parents que l'adolescent éprouve ($\alpha = 0.85$ pour les deux parents ; $\alpha = 0.89$ pour la mère ; $\alpha = 0.92$ pour le père). L'*assimilation affective* porte sur la volonté de l'adolescent de ressembler à ses parents à travers une question sur l'identification du jeune à chacun de ses parents ($\alpha = 0.79$). Ces trois échelles sont réunies en une *échelle générale d'attachement* entre l'enfant et ses parents, qui comprend onze questions ($\alpha = 0.85$ pour les deux parents ; $\alpha = 0.84$ pour la mère ; $\alpha = 0.83$ pour le père).

L'investissement dans la vie familiale réfère au temps que les membres de la famille consacrent à des activités communes et à des discussions. Il est évalué à travers une mesure synthèse et plusieurs mesures complémentaires. L'investissement familial est la somme de trois mesures : l'investissement des parents et de l'adolescent dans la vie familiale et celui de l'adolescent avec sa fratrie. Le temps que le jeune accorde à ses frères et sœurs, l'investissement fraternel, est une mesure composée de deux questions relatives à la communication avec les frères et sœurs et au partage d'activités entre eux. L'investissement parental comprend trois questions relatives au père (investissement paternel) et trois questions relatives à la mère (investissement maternel). Ces questions portent sur le temps consacré aux activités communes, à l'échange et à la présence au domicile en dehors des repas.

Évaluation des conduites délinquantes

Les comportements délictueux ont été recensés à partir du questionnaire de délinquance auto-déclarée du MASPAG, qui regroupe 25 items. Les auteurs de cet outil ont mis en évidence, lors de la validation de l'instrument, cinq sous-échelles de délit (vandalisme, vols mineurs, vols graves, agressions physiques, consommation et/ou vente de psychotropes). Les actes de vandalisme sont évalués à l'aide de quatre questions relatives à divers gestes de dégradation et de destruction matérielle, dans différents contextes ($\alpha = 0.54$). Les activités de vols mineurs sont cernées par trois items relatifs à des vols à l'étalage, à des vols en différents lieux, dont le montant n'excède pas 100 euros ($\alpha = 0.71$). Les activités de vols graves sont estimées par trois questions renvoyant à des vols d'un montant de plus de 100 euros, à des vols avec effraction, ou à des vols de véhicules ($\alpha = 0.82$). Les activités d'agression physique à l'égard de personnes se rapportent à six questions relatives à l'intimidation, aux bagarres et aux attaques de personnes, avec ou sans arme ($\alpha = 0.82$). La dimension liée aux stupéfiants est composée de quatre questions qui concernent la consommation de drogues douces, dures, synthétiques et leur trafic ($\alpha = 0.75$).

Les conduites délinquantes peuvent être abordées à travers plusieurs paramètres (voir LeBlanc et Fréchette, 1989 pour une présentation de ces paramètres). Les paramètres renseignés par le MASPAC sont la participation cumulative (c'est-à-dire avoir déjà commis un acte délictueux défendu par la Loi au cours de sa vie) ; la participation actuelle (avoir perpétré l'une ou l'autre de ces transgressions au cours des douze derniers mois) ; la fréquence des actes commis ; et la précocité (c'est-à-dire l'âge du premier passage à l'acte concernant le délit considéré). Compte tenu des questions de recherche, l'analyse s'est basée sur le premier et le dernier critère mentionné ci-dessus.

Détermination empirique des deux groupes expérimentaux

L'objectif de cette recherche était d'étudier les relations entre les variables familiales et le potentiel de persistance des conduites délinquantes, tel qu'inféré sur la base de la précocité des conduites délictueuses. Pour cela, nous avons opposé empiriquement deux groupes d'adolescents : ceux ayant manifesté des comportements délinquants précocement d'une part ; ceux ayant perpétré de tels agissements plus tardivement, d'autre part. La limite a été fixée en regard des indicateurs d'âge signifiant un risque de persistance des conduites délinquantes listés en page 53, moins un ; en effet, dans la mesure où 45.6% des sujets avait moins de 15 ans, nous n'avons pas pris en compte l'indicateur que constitue l'apparition des vols graves avant l'âge de 15 ans. D'après ces critères, 78 adolescents, soit 32,4%, ont été identifiés comme des délinquants précoces (et, dans notre perspective, à risque de devenir des délinquants persistants).

Ce chiffre, dépassant significativement les 5 à 10% de délinquants persistants habituellement retrouvés, nous a interrogé. Cette observation mérite discussion. Elle confirme en premier lieu qu'il n'existe pas de déterminisme et que nous ne pouvons pas prédire de manière équationnelle la postériorité sur la base de l'antériorité. Le fait que nous ayons exclus de notre procédure l'indicateur relatif à l'apparition des vols graves avant l'âge de 15 ans peut aussi contribuer à expliquer cette proportion importante. En effet, les vols graves constituent ce que LeBlanc (1999) nomme l'épine dorsale de la phase d'aggravation des délits, mécanisme identifié par ce même auteur étant particulièrement à l'œuvre dans la délinquance de condition. Enfin, on pourrait également supposer l'existence d'un biais mnésique concernant l'appréciation d'un âge de début. En d'autres termes, les adolescents pourraient avoir mal évalué rétrospectivement l'âge qu'ils avaient lors de la perpétration initiale de chaque délit.

Les délinquants précoces sont en moyenne âgés de 14.8 ans (ET = 2.0) et ne se distinguent donc pas de l'échantillon global sur cette variable d'âge. Ce sont très majoritairement des garçons ; 6 filles seulement appartiennent à cette catégorie. Il n'est pas totalement surprenant que très peu de filles répondent aux critères empiriques que nous avons listés précédemment. En effet, ces critères émanent d'études expérimentales ayant concerné essentiellement des échantillons de jeunes garçons ; ces méta-trajectoires n'ont ainsi été vérifiées empiriquement que sur des échantillons d'hommes (Nagin, Farrington & Moffitt, 1995). De surcroît, le peu de

littérature ayant porté sur la délinquance des adolescentes nous enseigne qu'il existe des différences très importantes, tant quantitatives que qualitatives, entre l'activité délictueuse des garçons et celle de leurs homologues féminins (Blatier, 1998 ; Gimenez et al., 2005 ; Lanctôt & LeBlanc, 2002). Tous ces éléments nous ont conduits à nous interroger sur la pertinence des critères empiriques que nous avons retenus pour inférer la trajectoire développementale des conduites délinquantes de l'adolescente. Peut-être, en effet, ne s'avèrent-ils pas pertinents pour détecter les délinquantes potentiellement persistantes. Malgré ces interrogations, il nous a fallu utiliser ces points de repère car ils constituent les meilleurs indices dont nous disposons à l'heure actuelle.

Par défaut, les autres adolescents, après analyse de leur questionnaire de délinquance auto-révlée ont été classés parmi les « délinquants tardifs ». En effet, seul un sujet a répondu négativement à tous les items du MASPQ². Cela s'explique certainement par le fait que cet instrument d'évaluation inclut des items traduisant des agissements d'un relativement faible niveau de gravité et/ou d'une forte fréquence, tels que « T'es-tu déjà bagarré avec une autre personne ? », « As-tu déjà bousculé volontairement ton frère ou ta sœur ? » ou « As-tu déjà pris un verre de vin ou de bière ? ».

Ce choix d'effectuer une analyse comparative en dichotomique découle de considérations méthodologiques. En effet, la littérature propose des critères permettant de distinguer les délinquants transitoires des délinquants persistants, notamment sur la base de la précocité des premiers agissements délictueux (LeBlanc & Fréchette, 1989 ; LeBlanc et al., 1990 ; Moffitt, 2002). En revanche, nous n'avons pas trouvé de critères objectifs validés permettant de démêler les délinquants temporaires des non-délinquants ou des individus se livrant à une délinquance commune (pour reprendre une typologie particulière, celle de LeBlanc datant de 1999). Cela explique pourquoi nous n'avons pas de groupe « non-délinquants », bien que nous soyons conscients que le groupe des délinquants tardifs a plus de risques d'être plus hétérogènes que celui des délinquants précoces (ce qui constitue une limite de l'étude).

Compte tenu de cette option méthodologique et des objectifs de l'étude, les analyses statistiques mises en place viseront la comparaison entre les deux groupes d'adolescents. Il s'agira donc essentiellement de tests de comparaisons de moyennes sur échantillons indépendants. Des tests de Student sur échantillons appariés seront également utilisés lorsque les résultats entre les variables relatives au père et celles de la mère seront comparés.

2. Ce protocole n'a pas été pris en compte dans les analyses statistiques.

Influence des désavantages familiaux sur la persistance de la conduite délinquante adolescente

Niveau socio-économique, insertion professionnelle des parents et délinquance

Les sujets ayant très souvent utilisé le choix « je ne sais pas » pour répondre aux items sur la dépendance socio-économique de leurs parents (c'est-à-dire avoir déjà perçu des allocations d'aide sociale et/ou de chômage au cours de la dernière année et/ou par le passé), nous n'avons pu nous servir de ces réponses. De fait, le niveau socio-économique de la famille a été estimé à partir de la catégorie socioprofessionnelle des parents et de la modalité d'occupation du lieu de résidence (propriétaires *versus* locataires).

Les délinquants précoces ne se distinguent pas des délinquants tardifs³ sur l'éventuelle insertion professionnelle des parents. En d'autres termes, les mères et les pères des DP travaillent dans les mêmes proportions que les parents des DT (tableau 3).

Tableau 3. Répartition en pourcentage des parents des DP et des DT en fonction de leur situation professionnelle

Situation	Mère		Père	
	DP	DT	DP	DT
Aucune activité professionnelle	41.7	42.7	68.2	73.9
Activité prof. temps partiel	18.7	29.3	7.6	7.0
Activité prof. temps plein	40.3	28.0	24.2	19.1

Pour chaque parent travaillant, nous avons demandé aux sujets de préciser la profession exercée. L'examen de la catégorie socioprofessionnelle des parents

3. Pour l'examen des résultats, nous abrègerons nos catégories de la manière suivante : DP pour les Délinquants Précoces et DT pour les Tardifs.

4. La classification de l'INSEE est valable en France. Elle classe les professions selon les catégories socioprofessionnelles suivantes : 1- Agriculteurs exploitants, 2- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise ; 3- Cadres, professions intellectuelles supérieures ; 4- Professions intermédiaires ; 5- Employés ; 6- Ouvriers.

repose sur la classification de l'INSEE⁴. Il s'avère que les parents des délinquants précoces ne se distinguent pas des parents des délinquants tardifs sur la catégorie socioprofessionnelle à laquelle ils appartiennent. La majorité des mères DP (76.9%) sont employées ou ouvrières contre 74.8% des mères des DT. La majorité des pères des DP (78.3%) sont employés ou ouvriers contre 72.1% des pères des DT. Une analyse par Khi-deux après agrégation des catégories socioprofessionnelles 1-2-3-4⁵ n'a pas montré de différence entre la répartition des parents (que ce soit pour le père ou pour la mère) des délinquants précoces et celle des parents des délinquants tardifs, en fonction de leur CSP.

Concernant la modalité d'occupation du logement, 73.5% des adolescents rapportent que leurs parents sont locataires du logement dans lequel ils vivent. Aucune différence n'est apparue entre les délinquants précoces et les délinquants tardifs sur cette variable : 28.6% des DP contre 25.9% des DT déclarent que leurs parents sont propriétaires de leur habitation.

Les données convergent donc pour indiquer que les sujets proviennent essentiellement de familles modestes, voire défavorisées. Toutefois, aucun lien entre les catégories socioprofessionnelles des parents et la précocité des conduites délictueuses des adolescents n'a été mis en évidence. En conclusion, les DP ne proviennent pas de familles plus défavorisées socio-économiquement que les DT.

Structure familiale, fratrie nombreuse et délinquance

La séparation du couple parental est une réalité qui concerne la majorité de ces adolescents (60.3%). Les délinquants précoces sont plus nombreux à avoir des parents séparés que les délinquants tardifs (72.0% *versus* 54.9%, $p < .05$). Suite à cette dissolution du couple parental 5.1% des délinquants précoces ne voient plus leur mère et 15.4% leur père. Cela signifie que 19.2% des DP rapportent un abandon de la fonction parentale pour l'un de leurs parents. Le cas d'un adolescent orphelin de père et de mère est à mentionner parmi les DP. Six délinquants tardifs, soit 3.7% rapportent ne plus avoir de contact avec leur mère et 3.7% avec leur père ; 7.4% des DT n'ont donc plus qu'un seul parent présent. En conclusion les délinquants précoces connaissent plus souvent que les délinquants tardifs l'absence d'un de leurs parents (19.2% *versus* 7.4%, $p < .05$).

Par ailleurs, la moitié des adolescents appartiennent à des familles nombreuses ($M = 2.3$; $ET = 1.5$) : ils sont 50.2% à rapporter avoir au moins trois frères et sœurs. Les délinquants précoces sont issus de familles plus nombreuses que les délinquants tardifs ($t(239) = 2.61$, $p < .05$). Les premiers comptent en moyenne 2.7 frères et sœurs contre 2.2 pour les seconds (tableau 4). La fratrie de 61.5% des DP se compose d'au moins trois frères et sœurs, alors que 55.2% des DT comptent au

5. Ce regroupement des catégories 1-2-3-4 a été nécessaire pour appliquer un test du Khi-deux d'indépendance, de façon à ce que les effectifs théoriques par case soient supérieurs à 5.

Tableau 4. Composition de la fratrie des DP et des DT

	DP	DT
Taille de la fratrie		
<u>M</u>	2.7	2.2
<u>E.T.</u>	1.6	1.4
Nombre de frères		
<u>M</u>	1.6*	1.2
<u>E.T.</u>	1.2	1.1
Nombre de soeurs		
<u>M</u>	1.1	1.0
<u>E.T.</u>	1.0	1.0

* $p < .05$

maximum une fratrie de deux frères ou sœurs. Notons, en outre, que les délinquants précoces comptent significativement plus de frères que les délinquants tardifs ($t(239) = 1.93, p < .05$), mais ne diffèrent pas des seconds sur le nombre de sœurs qui composent leur fratrie.

Profil parental et délinquance

Le profil parental a été évalué à travers deux items, relatifs à la consommation d'alcool et aux valeurs et attitudes déviantes des parents. De manière générale, les adolescents rapportent que leur père boit plus régulièrement de l'alcool que leur mère ($t(212) = -8.86, p < .01$) ; leur mère, comme leur père, affichent en moyenne peu souvent des valeurs et des attitudes déviantes

Lorsqu'on oppose les délinquants précoces aux délinquants tardifs, les premiers se distinguent des seconds par le niveau de déviance qu'ils attribuent à leur mère ($t(228) = 2.29, p < .05$). Aucune différence n'est à noter entre le niveau de déviance des pères des DP et des DT, ni concernant la prise d'alcool.

En conclusion, les analyses ont permis de mettre en évidence des différences significatives entre les délinquants précoces et les délinquants tardifs au niveau des désavantages familiaux dans lesquels évolue le foyer. Les résultats indiquent que les DP connaissent des conditions structurelles plus adverses que les DT. Ainsi ont-ils plus souvent des parents séparés, séparation qui aboutit plus souvent à l'abandon de la fonction parentale d'un des parents pour les délinquants précoces. Ces derniers sont également plus souvent issus de familles nombreuses et leur mère affiche plus régulièrement des tendances déviantes.

Influence des pratiques éducatives parentales sur la persistance de la conduite délinquante adolescente

L'examen des données liées aux pratiques éducatives parentales indiquent que les sujets, quel que soit leur groupe d'appartenance, sont peu supervisés par leurs parents, encore moins par leur père que par leur mère ($t(212) = 5.19, p < .01$). Ils font, en revanche, l'objet de punitions diversifiées et fréquentes, surtout de la part de leur père ($t(212) = -9.41, p < .01$). Il n'y a pas ou peu de règles régissant la vie du foyer, et lorsqu'elles existent, les adolescents les perçoivent généralement comme injustifiées ou abusives.

Lorsqu'on oppose les délinquants précoces aux délinquants tardifs, les résultats montrent que les DP ont tendance à ne pas pouvoir s'appuyer et se situer par rapport à des règles explicites, celles-ci faisant encore plus défaut au niveau de leur famille que de la famille des DT (tableau 5). La lecture des chiffres est susceptible d'induire en erreur, puisqu'ils indiquent un score de règlements moins élevé chez les délinquants tardifs que chez les délinquants précoces (1.5 pour les premiers contre 1.9 pour les seconds). Une analyse plus détaillée a permis de mettre en évidence une distribution bimodale des réponses des DP. Cela signifie que la vie de quelques délinquants précoces est régie par des règlements concernant toutes les sphères de leur existence, alors que la majorité d'entre eux (70.5%) ne bénéficie d'aucun cadre.

Tableau 5. Scores moyens (moyenne et écart-type) des DP et des DT pour les variables liées aux règlements

	DP	DT
Règlements (0-6)		
<u>M</u>	1.9 *	1.5
<u>E.T.</u>	2.1	1.6
Légitimité des règles parentales (2-8)		
<u>M</u>	4.9	4.9
<u>E.T.</u>	1.8	1.8
Légitimité des règles de la mère (1-4)		
<u>M</u>	2.8 *	2.5
<u>E.T.</u>	1.0	1.0
Légitimité des règles du père (1-4)		
<u>M</u>	2.6	2.6
<u>E.T.</u>	1.1	1.1

* $p < .05$

Tableau 6. Scores moyens (moyenne et écart-type) des DP et des DT pour les variables liées aux punitions parentales

	DP	DT
Punitions parentales (12-48)		
<u>M</u>	28.8 *	27.2
<u>E.T.</u>	8.7	6.1
Punitions de la mère (6-24)		
<u>M</u>	14.1 **	12.1
<u>E.T.</u>	3.7	3.1
Punitions du père (6-24)		
<u>M</u>	15.8	16.1
<u>E.T.</u>	4.1	4.1

* $p < .05$ ** $p < .01$

Malgré l'absence ou le manque de règlements objectif, les délinquants précoces disent faire plus souvent l'objet de règles qu'ils perçoivent comme étant injustifiées ($t(238) = 1.90, p < .05$), en particulier lorsque celles-ci émanent de leur mère ($t(228) = 2.33, p < .05$).

Les délinquants précoces rapportent également recevoir plus de punitions ($t(238) = 0.95, p < .05$), en particulier de la part de leur mère ($t(228) = 4.56, p < .01$). Le père reste néanmoins celui qui punit le plus au sein du couple parental, que ce soit pour les DP ($t(61) = -4.01, p < .01$) ou les DT ($t(150) = -8.38, p < .01$) (tableau 6).

En détaillant les données relatives aux différentes méthodes disciplinaires, nous observons les résultats suivants : les délinquants précoces se différencient significativement des délinquants tardifs sur les six items évaluant les punitions dispensées par les parents (tableau 7).

Les mères des délinquants précoces ont plus souvent recours que le père à des punitions diversifiées ($t(61) = -4.01, p < .01$). Ainsi distribuent-elles plus fréquemment des sanctions pécuniaires ($t(61) = 3.64, p < .01$), des interdits ($t(61) = 1.84, p < .05$), des reproches ($t(61) = 2.93, p < .01$) et des punitions psychologiques ($t(61) = 3.93, p < .01$).

Chez les délinquants tardifs, nous observons l'inverse. En effet, ce sont les pères qui réprimandent plus fréquemment leur enfant avec une variété de méthodes disciplinaires ($t(150) = -8.38, p < .01$). Les DT subissent ainsi plus de diminution d'argent de poche ou d'amende ($t(150) = 2.49, p < .05$), plus d'insultes ($t(150) = -1.98, p < .05$) et plus de coups ($t(150) = -1.84, p < .05$) de la part de leur père. Les mères n'utilisent qu'une forme de sanctions plus fréquemment que le père, à savoir les punitions psychologiques à travers lesquelles elles disent à leur enfant qu'il lui a fait de la peine ($t(150) = 5.54, p < .01$).

Tableau 7. Scores moyens (moyenne et écart-type) des DP et des DT pour les différentes variables liées aux punitions parentales

	DP	DT
DIMINUTION ARGENT DE POCHE (2-8):	2.8 (1.5)	3.3* (1.4)
Mère (1-4) : M (E.T.)	1.7 (0.9)	1.8 (1.0)
Père (1-4) : M (E.T.)	1.3 (0.7)	1.6* (0.9)
INTERDITS (2-8) :	5.1** (1.8)	4.8 (1.6)
Mère (1-4) : M (E.T.)	3.0** (1.2)	2.4 (1.0)
Père (1.4) : M (E.T.)	2.6 (1.2)	2.5 (1.9)
REPROCHES (2-8) :	5.7** (1.5)	5.1 (1.5)
Mère (1-4) : M (E.T.)	3.4** (0.9)	2.5 (0.9)
Père (1-4) : M (E.T.)	2.9 (1.2)	2.8 (1.1)
INSULTES (2-8) :	4.1** (1.4)	3.9 (1.5)
Mère (1-4) : M (E.T.)	2.0* (0.8)	1.7 (0.9)
Père (1-4) : M (E.T.)	2.2 (1.0)	2.1 (1.1)
COUPS (2-8) :	3.7** (1.4)	3.2 (1.2)
Mère (1-4) : M (E.T.)	2.1** (0.8)	1.5 (0.7)
Père (1-4) : M (E.T.)	2.1* (1.0)	1.8 (0.9)
PUNITIONS PSYCHOLOGIQUES (2-8) :	2.6 (1.2)	3.1**(1.2)
Mère (1-4) : M (E.T.)	1.9 (0.9)	2.3* (0.9)
Père (1-4) : M (E.T.)	1.2 (0.6)	1.2 (0.6)

*p<.05 **p<.01

Tableau 8. Scores moyens (moyenne et écart-type) pour les variables liées à la supervision parentale pour les DP et les DT

	DP	DT
SUPERVISION PARENTALE (4-16) :		
<u>M</u>	6.8	2.9
<u>E.T.</u>	7.7 *	3.0
Supervision de la mère (2-8) :		
<u>M</u>	3.3	1.5
<u>E.T.</u>	3.4	1.4
Supervision du père (2-8) :		
<u>M</u>	2.6	1.1
<u>E.T.</u>	3.0 *	1.3

*p<.05

En résumé, les délinquants précoces font l'objet de punitions plus diversifiées et plus fréquentes que les délinquants tardifs. En outre, les mères des DP appliquent plus souvent ces méthodes disciplinaires que les mères des DT. Ainsi la mère, comme le père, des délinquants précoces se pose-t-elle en qualité de figure d'autorité.

Pour finir, les délinquants précoces se distinguent des délinquants tardifs par la faible supervision parentale dont ils font l'objet ($t(221) = -1.85, p < .05$), en particulier de la part de leur père ($t(238) = -2.31, p < .05$) (tableau 8).

En examinant plus précisément les variables liées à la supervision parentale, on observe que les parents des délinquants précoces sont moins au courant des activités de leur adolescent et des personnes avec lesquelles il se trouve en dehors de la maison que les parents des délinquants tardifs. La faiblesse de la supervision des fréquentations est encore plus marquée pour les pères des DP ($t(221) = -2.01, p < .05$). Avec l'influence des pairs qui a été mise en évidence par différents travaux de recherche (Born, 2003 ; Blatier, 2002 ; LeBlanc & Morizot, 1999) sans doute cette faiblesse de la supervision des fréquentations mérite-t-elle d'être soulignée.

Influence de la qualité de la relation parents-enfant sur la persistance de la conduite délinquante adolescente

Les résultats indiquent que, de façon générale, les adolescents échangent peu avec leurs parents, en particulier avec leur père ($t(212) = 13.29, p < .01$), qu'ils ne souhaitent pas leur ressembler, encore moins à leur père ($t(212) = 1.88, p < .05$) et qu'ils se sentent souvent rejetés ou mal aimés par leurs parents, en particulier par leur père ($t(212) = 3.02, p < .01$). Il en résulte un faible attachement à leurs parents.

Lorsqu'on oppose les délinquants précoces aux délinquants tardifs, les résultats indiquent que les DP communiquent moins avec leurs parents que les DT ($t(238) = -5.67, p < .01$), que ce soit avec leur père ($t(221) = -3.55, p < .01$) ou leur mère ($t(228) = -4.96, p < .01$) (tableau 9).

L'examen des réponses aux différents items liés à la communication montre que, quel que soit le contenu de l'échange (projets, sentiments, pensées) et la personne ayant pris l'initiative de cet échange (le parent ou l'adolescent), les délinquants précoces communiquent moins avec leurs parents que les délinquants tardifs ($p < .05$), encore moins avec leur père qu'avec leur mère, que ce soit pour les DP ou les DT ($p < .05$).

Les délinquants précoces rapportent également s'identifier moins à leurs parents que les délinquants tardifs ($t(238) = -5.77, p < .01$). Ainsi, les DP aimeraient-ils moins ressembler à leurs parents que les DT. De surcroît, les délinquants précoces se sentent plus souvent rejetés que les délinquants tardifs ($t(238) = -5.87, p < .01$). Il en résulte un déficit au niveau de l'attachement aux parents caractéristique des DP ($t(238) = -6.91, p < .01$) (tableau 10).

Tableau 9. Scores moyens (moyenne et écart-type) pour les variables liées à la communication pour les DP et les DT

	DP	DT
COMMUNICATION RECIPROQUE (14-56) :		
<u>M</u>	18.4	5.6
<u>E.T.</u>	23.6 **	7.0
Communication avec la mère (7-28) :		
<u>M</u>	11.5	3.0
<u>E.T.</u>	14.1 **	4.1
Communication avec le père (7-28) :		
<u>M</u>	8.8	2.5
<u>E.T.</u>	10.4 **	3.2

** p < .01

Tableau 10. Scores moyens (moyenne et écart-type) des DP et des DT aux variables liées à la qualité de la relation parents-enfant

	DP	DT
ATTACHEMENT FAMILIAL (10-40) :		
<u>M</u>	26.8	36.7 **
<u>E.T.</u>	8.7	7.8
ASSIMILATION AFFECTIVE (2-8) :		
<u>M</u>	2.7	3.8 **
<u>E.T.</u>	1.2	1.5
Assimilation à la mère (1-4) :		
<u>M</u>	1.6	2.1 **
<u>E.T.</u>	0.8	0.8
Assimilation au père (1-4) :		
<u>M</u>	1.4	1.9 **
<u>E.T.</u>	0.7	0.9
PERCEPTION ACCEPT-REJET (4-16) :		
<u>M</u>	7.4	9.2 **
<u>E.T.</u>	0.9	1.1
Accept-rejet avec la mère (2-8) :		
<u>M</u>	4.4	4.9 *
<u>E.T.</u>	0.9	0.9
Accept-rejet avec le père (2-8)		
<u>M</u>	3.8	4.7 **
<u>E.T.</u>	0.8	1.0

* p < .05 ** p < .01

Les délinquants précoces se différencient ainsi significativement des délinquants tardifs sur l'ensemble des variables relatives à la qualité de la relation parents-enfant évaluées. Ce constat témoigne de perturbations importantes au niveau de la qualité des liens unissant l'adolescent DP à ses parents.

Les variables liées à l'investissement familial étayent cette observation. De façon globale, les parents passent peu de temps à la maison en dehors des repas et consacrent peu de temps à discuter avec leur enfant. Ce manque d'investissement est à pointer encore plus pour leur père que pour la mère ($t(212) = 10.36, p < .01$) (tableau 11).

Tableau 11. Scores (moyenne et écart-type) des DP et des DT aux variables liées à l'investissement familial

	DP	DT
INVESTISSEMENT FAMILIAL (6-24) :		
<u>M</u>	11.4	13.0 **
<u>E.T.</u>	3.9	5.4
INVESTISSEMENT PARENTAL (2-8) :		
<u>M</u>	4.0 *	4.6 *
<u>E.T.</u>	1.8	1.6
Investissement de la mère (1-4) :		
<u>M</u>	2.5	2.7
<u>E.T.</u>	1.0	0.9
Investissement du père (1-4) :		
<u>M</u>	1.9	2.1
<u>E.T.</u>	1.8	0.8
INVESTISSEMENT DE L'ADOLESCENT (2-8) :		
<u>M</u>	3.9	4.9 **
<u>E.T.</u>	1.5	1.4
Investissement avec la mère (1-4) :		
<u>M</u>	1.5	1.7 *
<u>E.T.</u>	0.7	0.7
Investissement avec le père (1-4) :		
<u>M</u>	1.2 *	1.3 *
<u>E.T.</u>	0.4	0.5
INVESTISSEMENT AVEC FRATRIE (2-8) :		
<u>M</u>	4.0	4.2
<u>E.T.</u>	1.3	1.3

* $p < .05$ ** $p < .01$

En considérant la distinction délinquants précoces versus tardifs, il apparaît que les DP rapportent que leurs parents passent moins de temps avec la famille que les parents des DT ($t(238) = -2.39, p < .05$) et réciproquement ($t(238) = -9.91, p < .01$), d'où un investissement familial moindre chez les délinquants précoces ($t(238) = -3.25, p < .01$)

Discussion

L'objectif de la présente étude était d'analyser les relations entre l'environnement familial et la précocité d'émergence des conduites délinquantes de l'adolescent, faisant craindre un risque d'enracinement dans de telles pratiques. Il s'agissait, en d'autres termes, de déterminer quelles variables familiales distinguent les délinquants précoces des délinquants tardifs. Dans cette perspective, nous avons cherché à mettre en évidence des différences entre ces deux groupes d'adolescents sur les différents types de variables familiales : les désavantages familiaux, les pratiques éducatives parentales, la qualité de la relation parents-enfant.

Plus spécifiquement, nous avons émis les hypothèses suivantes : un déficit au niveau des variables de qualité de la relation parents-enfant serait caractéristique des délinquants manifestant des conduites délictueuses précocement et donc à risque de s'engager dans une inadaptation persistante ; des pratiques éducatives parentales inadaptées seraient liées à des conduites délinquantes plus tardives et donc susceptibles de s'amender spontanément. Les résultats obtenus confirment partiellement les hypothèses avancées, comme nous le développerons plus loin. Nous souhaitons également obtenir des informations à partir d'un échantillon mixte. Malheureusement, trop peu de filles ont été repérées comme des délinquantes précoces et donc potentiellement persistantes.

Les principaux résultats indiquent que :

1/ Les délinquants précoces ne se distinguent globalement pas des délinquants tardifs sur les variables liées aux désavantages familiaux. Seuls deux éléments significatifs sont apparus. Le premier est le fait que les mères des délinquants précoces affichent plus fréquemment des attitudes déviantes que les mères des délinquants tardifs. Le courant théorique de l'apprentissage social est susceptible de fournir des éléments de compréhension sur la manière dont cette variable intervient dans l'émergence et le maintien des conduites délinquantes chez le mineur. Dans cette perspective, l'effet des attitudes déviantes affichées par les mères s'effectuerait par renforcement. Ainsi pourrait-il y avoir transmission des valeurs et des comportements délinquants par les parents à leur enfant (Bandura, 1977 ; Farrington, Loeber & VanKammen, 1990).

Le second renvoie au fait que les délinquants précoces sont plus souvent issus de familles nombreuses que les délinquants tardifs. Ces résultats sur l'effet de la taille de la fratrie convergent avec d'autres illustrations empiriques selon lesquelles les adolescents issus de familles nombreuses commettent plus de délits (Bègue, 2000 ; Gimenez & Blatier, soumis ; Glueck & Glueck, 1950 ; West & Farrington, 1973). Plusieurs hypothèses sont envisageables pour expliquer cette corrélation de la

délinquance avec la taille de la fratrie. La première concerne la supervision parentale. Les capacités de surveillance des parents étant limitées, les enfants de famille nombreuse sont moins surveillés et bénéficient de plus d'occasions de commettre des méfaits (Loeber & Stouthammer-Loeber, 1998 ; Wells & Rankin, 1988). Le relâchement du contrôle parental est ainsi avancé comme principal mécanisme explicatif de l'implication délinquante des adolescents issus de familles nombreuses. Une autre interprétation plausible est proposée par Offord (1982). Il observe que la délinquance est associée au nombre de garçons dans une famille, mais pas au nombre de filles, ce qu'il explique en terme de « contagion » : avoir un frère délinquant (ce qui est d'autant plus probable que le nombre de frères augmente) augmenterait la probabilité d'être soi-même délinquant. Les résultats indiquent que les délinquants précoces comptent significativement plus de frères que les délinquants tardifs. Aucune différence n'est apparue au niveau du nombre de sœurs composant la fratrie des adolescents, qu'ils soient affectés à l'un ou l'autre des groupes.

2/ La supervision parentale est un facteur corrélé négativement à la persistance de la délinquance. Les délinquants précoces se distinguent ainsi des délinquants tardifs par la faible supervision des parents. Les modes de contrôle directs ou indirects dans les familles de ces mineurs sont déficients. Les parents des DP sont encore plus rarement au courant de la nature des activités de leur enfant et des personnes avec lesquelles ils les font que les parents des DT, ce qui rend le contrôle virtuellement impossible. Cette observation a été soulignée de nombreuses fois auprès d'échantillons délinquants versus non-délinquants (Fréchette & LeBlanc, 1987). Cette faiblesse de la supervision parentale est plus particulièrement repérable chez les pères des adolescents. Ce dernier supervise encore moins leur enfant (qu'il soit classé parmi les DP ou les DT) que la mère. Une analyse plus détaillée des items liés à la supervision parentale montre que les parents des délinquants précoces supervisent encore moins les fréquentations de leur adolescent que ses sorties. Cette tendance est également retrouvée chez les délinquants tardifs, mais n'est pas statistiquement significative. Avec l'influence des pairs, en particulier des pairs délinquants, mise en évidence par différents travaux de recherche (Hindelang, Hirschi, & Weis, 1981 ; Morizot & LeBlanc, 1999), cette faiblesse de la supervision des fréquentations de l'adolescent mérite d'être soulignée.

Les adolescents ont, en outre, tendance à ne pas pouvoir s'appuyer et se situer par rapport à des règles explicites, celles-ci faisant encore plus défaut au niveau de la famille des délinquants précoces. Il règne donc dans ces familles un état de « négligence généralisée » (Fréchette & LeBlanc, 1987), les parents n'établissant pas de discipline claire et se montrant peu intéressés aux « va-et-vient » et à l'évolution de leur enfant. Il est également important de souligner que lorsque des règles sont fixées par les parents, elles sont généralement vécues par l'adolescent comme étant injustes ou abusives. Cette observation est encore plus probante pour les délinquants précoces, lorsque celles-ci émanent de leur mère.

Les délinquants précoces de l'échantillon reçoivent plus de punitions, en particulier de leur mère. Ainsi, la mère, plus que le père, a-t-elle régulièrement recours à des modes d'intervention punitive stricts et diversifiés, voire inadéquats (recours à la force physique ou à un langage ordurier envers leur enfant). Cette conclusion avait déjà fait l'objet de nombreuses démonstrations mais à partir de la comparaison de populations délinquantes contre conventionnelles.

3/ Les résultats indiquent que les délinquants précoces communiquent moins avec leurs parents que les délinquants transitoires, encore moins avec leur père qu'avec leur mère. L'examen des réponses des sujets aux différents items liés à la communication montre que quel que soit le contenu de l'échange (projets, sentiments, pensées) et la personne ayant pris l'initiative de cet échange (le parent ou l'adolescent), les délinquants précoces communiquent moins avec leurs parents que les délinquants tardifs, encore moins avec leur père qu'avec leur mère. Le niveau d'investissement familial des délinquants précoces est inférieur à celui des délinquants tardifs. Cet écart a deux raisons: la première est le fait que les parents des premiers passent moins de temps avec la famille en dehors des heures de repas que les parents des DT ; la seconde est que les délinquants précoces consacrent moins de temps à discuter avec leurs parents. Les conversations avec leur père occupent encore moins de temps que celles tenues avec leur mère. Cette observation rejoint les conclusions sur la communication, pour laquelle les délinquants précoces communiquent moins avec leurs parents, encore moins avec leur père qu'avec leur mère et ce, quel que soit le sujet de l'échange.

Les délinquants précoces se distinguent également des délinquants tardifs sur les variables liées à l'assimilation affective aux parents. Les DP disent ainsi moins vouloir ressembler à leurs parents (que ce soit à leur mère ou à leur père) que les DT. Les parents des adolescents, encore plus les parents des délinquants précoces que ceux des délinquants tardifs, ne représentent guère une figure d'identification. Les délinquants précoces se distinguent sur une autre variable liée à la qualité de la relation parent-enfant, à savoir la dimension d'acceptation-rejet ressentie par l'adolescent. Les délinquants précoces se sentent ainsi plus souvent rejetés ou mal aimés, par leurs parents, en particulier par leur père, que les délinquants tardifs.

Ces résultats paraissent bien refléter la réalité adolescente. Si cette période est marquée par la recherche d'autonomie, la présence d'un modèle d'identification du même sexe apparaît primordiale. Ainsi, de façon intéressante, l'influence du père (à travers des pratiques éducatives inadéquates et une qualité détériorée de la relation qu'ils entretiennent avec leur enfant) est-elle ressortie comme clairement liée à la délinquance précoce. Ces éléments ne signifient pas que le rôle de la mère est négligeable, mais ils mettent en relief l'importance du père au cours du développement de l'enfant et de la période de l'adolescence. Certains auteurs, tels Andry (1960) et Grygier et al. (1969), Séguin (1981) avaient déjà signalé que ce sont les « ratés » dans l'exercice du rôle du père plus que dans celui de la mère qui servaient à différencier les délinquants des non-délinquants. De manière congruente, LeBlanc (1999) a montré plus récemment que le manque d'activité

commune avec le père était un élément prédictif de l'implication délinquante du garçon à l'adolescence.

Notons toutefois que cette étude s'est focalisée sur un faisceau de facteurs explicatifs particuliers, à savoir la famille. Il ne faudrait pas oublier que l'institution familiale n'est pas un espace isolé et qu'elle est elle-même potentialisée ou fragilisée par d'autres facteurs. La persistance, tout comme l'émergence et le développement de la conduite délinquante adolescente est, en effet, sans nul doute le fruit complexe de différents facteurs. En outre, il serait intéressant de reproduire ce protocole dans une perspective longitudinale permettant d'appréhender *de facto* la persistance des conduites délinquantes et leur articulation avec l'influence de l'environnement familial. Cela permettrait notamment de pallier à l'une des principales limites de cette étude : les caractéristiques de la famille ont été mesurées après l'apparition des comportements délinquants. Des collectes de données successives à la fin de l'enfance et au cours de la période de l'adolescence documenteraient avec pertinence les relations entre les variables familiales et l'émergence des conduites délictueuses.

Une autre limite de cette recherche incombe au fait que les résultats se basent sur les représentations que se font les mineurs de leurs parents et de leur vie familiale. Au fond, pour la question traitée ici, cette procédure convient mieux que le fait de demander aux parents de décrire les relations qu'ils entretiennent avec leur enfant. C'est en effet la perception de l'enfant et ses représentations qui ont le plus de conséquences dans l'émergence et le développement de la conduite délinquante. Toutefois, dans une étude ultérieure, il pourrait être intéressant de croiser les sources d'informations.

En dépit de ces limites, ce travail de recherche offre une pertinence scientifique et sociale. Tout d'abord, si l'environnement familial a fait l'objet de nombreuses analyses comparatives entre les adolescents délinquants et les adolescents conventionnels, cette étude est susceptible d'éclairer des résultats présents dans la littérature et qui pouvaient parfois paraître antagonistes, dans une articulation différentielle. Ainsi, cette étude insiste-t-elle sur la nécessité de considérer la délinquance dans son acception plurielle. En conséquence, si les mécanismes et déterminants sous-jacents aux différentes trajectoires développementales se révèlent spécifiques, alors les modalités de prise en charge et l'élaboration des actions à visée préventives doivent nécessairement être pensées dans une perspective différentielle.

Au niveau social, ce travail offre des pistes de réflexion dans deux directions principales : vers les acteurs et les « penseurs » du système socio-judiciaire, d'une part ; vers les professionnels impliqués dans la prise en charge des adolescents délinquants, d'autre part. En effet, le dispositif légal français ne prévoit que pas de mesure pénale pour les mineurs de moins de 13 ans impliqués dans des comportements illicites. En pratique, lorsqu'un jeune de cet âge est interpellé par les autorités, celui-ci encourt une admonestation et une remise aux parents (Blatier,

2002). Le paradoxe réside dans le fait que ce sont justement ces enfants et préadolescents qui, comme nous venons de le voir, expérimentent les situations familiales les plus adverses et dont les parents semblent les moins en capacité de réguler le comportement de leur progéniture. Ainsi, ces résultats incitent-ils à penser des mesures mieux adaptées aux mineurs les plus jeunes qui sont aussi les plus à risque de s'enkystrer dans des activités délinquantes.

Par ailleurs, si les deux fonctions les plus essentielles de la famille (la fonction relationnelle et la fonction didactique) apparaissent au cœur du maintien de l'activité délinquante chez les adolescents, ces dysfonctionnements dans l'environnement familial apparaissent comme autant de pistes pour un travail thérapeutique ou comme des cibles privilégiées pour les actions à visée préventive.

références

- Aebi, M. (1997). Famille dissociée et criminalité : le cas Suisse . *Kriminologisches/Bulletin de Criminologie*, 23(1), 53-80.
- Andry, R.B. (1960). *Delinquency and Parental Pathology*. London : Meuthuen and Co.
- Bandura, A. (1977). *Social Learning Theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Bayreuther, J. (1978). *Family, Personality and Delinquency: A Differential Study*. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal : Ecole de criminologie.
- Biron, L. (1974). *Famille et délinquance*. Mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal : Ecole de criminologie.
- Blatier, C. (1998). Violence à l'école : évaluation et prédiction des difficultés dans un lycée à double vocation, technique et professionnelle. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 48 (3), 161-176.
- Capaldi, D. & Patterson, G. (1996). Can violent offenders be distinguished from frequent offenders? Prediction from childhood to adolescence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 33(2), 206-231.
- Cernkovich, S.A. & Giordano, P.C. (1987). Family relationships and delinquency. *Criminology*, 25(2), 295-321.
- Choquet, M., Ledoux, S. (1996). La violence des jeunes : Données épidémiologiques. In C. Rey (Eds.), *Les adolescents face à la violence* (pp. 51-63). Paris : Syros.
- Cullen, F.T. (1985). *Rethinking crime and deviance theory : The emergence of a structuring tradition*. Totowa, NJ : Rowman & Allanhed.
- Debarbieux, E. (2002). *L'oppression quotidienne, enquêtes sur une délinquance des mineurs*. Paris : La Documentation française.
- Elder, G.H., Downey, G & Cross, C.E. (1986). Families ties and life chances : Hard times and hard choices in women's lives since the 1930s. In N. Danan, A.L. Green & H.W. Reese (Eds.). *Life span developmental psychology : Intergenerational relations* (pp. 151-183). Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Farrington, D. (1992) Criminal career research in the United Kingdom. *British Journal of Criminology*, 32(4), 521-536.
- Farrington, D.P., Loeber, R. & VanKammen, W.B. (1980). Long-term criminal outcomes of hyperactivity-impulsivity-attention deficit and conduct problems in childhood. In L. Robins & M. Rutter (Eds.), *Straight and Devious Pathways from Childhood to Adulthood* (pp; 62-38). Cambridge : University Press.
- Forehand, R., Thomas, A.M., Wierson, M., Brody, G., & Fauber, R. (1990). Role of maternal functioning and parenting skills in adolescent functioning following parental divorce. *Journal of Abnormal Psychology*, 99(3), 278-283.
- Forgatch, M.S. & Stoolmiller, M. (1994). Emotions as contexts for adolescent delinquency. *Journal of Research on Adolescence*, 4 (4), 601-614.

- Fréchette, M. & LeBlanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. Boucherville : Gaetan Morin Editeur.
- Jimenez, C., Blatier, C., Paulicand, M. & Pez, O. (2005). Délinquance actuelle et spécificité de genre : une analyse comparative, *Adolescence*, 54, 1000-1009.
- Glueck, S. & Glueck, E. (1950). *Unraveling Juvenile Delinquency*. London: Routledge & Kegan Paul.
- Gottfredson, D.C. (2001). *Schools and delinquency*. Cambridge : University Press.
- Gottfredson, M. & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford: Stanford University Press.
- Grygier, T., Chesley, J., & Tutters, E.N. (1969). Parental Deprivation : A Study of Delinquent Children. *The British Journal of Criminology*, 9, 209-253.
- Hammen, C., Adrian, C., Gordon, D., Burge, D., Jaenicke, C., & Hiroto, D. (1987). Children of depressed mothers: Maternal strain and symptom predictors of dysfunction. *Journal of Abnormal Psychology*, 96(3), 190-198.
- Heaven, P.C. (1994). Family of origin, personality, and self-reported delinquency. *Journal of Adolescence*, 17, 445-459.
- Hetherington, E.M. & Martin, B. (1986). Family factors and psychopathology in children. In H.C. Quay & J.S. Werry (Eds). *Psychopathological disorders of childhood*, (pp. 332-390). New York: Wiley.
- Hill, G.D. & Atkinson, M.P. (1988). Gender, familial control, and delinquency. *Criminology*, 26(1), 127-149.
- Hindelang, M.J., Hirschi, T., & Weis, J.G. (1981). Correlates of Delinquency : The Illusion of discrepancy between Self-report and Official Measures, *American Sociological Review*, 29(6), 995-1014.
- Hirschi, T. (1969). *Causes of Delinquency*. Berkeley : University of California Press.
- Hoge, R.D., Andrews, D.A., & Leschied, A.W. (1994). Tests of three hypotheses regarding the predictors of delinquency. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 22 (5), 547-559.
- Johnson, C. & Krech, K.H. (1987). *Maternal depressive symptomatology and perceptions of child behaviour*. Presentation at the biennial meeting of the Society for Research in Child Development.
- Johnson, R.E. (1987). Mother's versus father's role in causing delinquency. *Adolescence*, 22(86), 305-315.
- Junger-Tas, J. (1992). An empirical test of social control theory. *Journal of Quantitative Criminology*, 8(1), 9-28.
- Kobak, R. & Sceery, A. (1988). Attachment in late adolescence: Working models, affect regulation, and representations of self and others. *Child Development*, 59, 135-146.
- Kolvin, I., Miller, F.J., & Kolvin, P.A. (1988). Social and parenting factors affecting criminal-offense rates : Findings from the Newcastle thousand family study (1947-1980). *British Journal of Psychiatry*, 152, 80-90.
- Krohn, M.D., Stern, S.B., Thornberry, T.P., & Jang, S.J. (1992). The measurement of family process variables: The effect of adolescent and parent perceptions of family life on delinquent behavior. *Journal of Quantitative Criminology*, 8 (3), 287-315.
- Lagrange, H. (2001). *De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances et usages de drogues*, Paris, Syros.
- Lanctôt, N., & Le Blanc, M. (2002). Explaining adolescent females' involvement in deviance. *Crime and Justice*, 29, 113-202.
- Larzere, R.E. & Patterson, G.R. (1990). Parental management : Mediator of the effect of socio-economic status on early delinquency. *Criminology*, 28, 301-324.
- Laub J.H. & Sampson, R.J. (1988). Unraveling families and delinquency : A reanalysis of Glueck's data. *Criminology*, 26, 355-380.
- Lavoie, F., Hebert, M., Tremblay, R., Vitaro, F., Vezina, L., & McDuff, P. (2002). History of family dysfunction and perpetration of dating violence by adolescent boys: a longitudinal study. *The Journal adolescence health*, 30 (5), 375-83
- Le Blanc, M., McDuff, P., & Kaspy, N. (1998). Family and preadolescence delinquency: A comprehensive sequential family control model. *Early child development and care*, 142, 63-91

- Le Blanc, M., McDuff, P., & Fréchette, M. (1990). *MASPAQ: Manuel sur des mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour des adolescents québécois*. Montréal : Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal.
- Le Blanc, M., McDuff, P., & Fréchette, M. (1997). *MASPAQ: Manuel sur des mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour des adolescents québécois* (3e éd). Montréal : Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal.
- LeBlanc, M. & Fréchette, M. (1989). *Male criminal activity from childhood through youth : Multilevel and developmental perspectives*. New-York : Springer-Verlag.
- LeBlanc, M. & Ouimet, G. (1980). Système familial et conduite délinquante au cours de l'adolescence à Montréal en 1985. *Santé Mentale au Québec*, 13 (2), 119-134.
- LeBlanc, M. (1983). Une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante. *Annales de Vaucresson*, 20, 1-33.
- LeBlanc, M. (1992). Family dynamics, adolescent delinquency and adult criminality. *Psychiatry*, 55(4), 336-353.
- LeBlanc, M. (1995). The relative importance of internal and external constraints in the explanation of the late adolescence delinquency and adult criminality. In J. McCord (Ed). *Coercition and punishment in long term perspectives* (pp.272-288). New-York : Cambridge University Press.
- LeBlanc, M. (1999). *La régulation familiale de la conduite délinquante des adolescents : un paradigme de psychologie appliquée*. XIIIème Congrès International de recherche en criminologie appliquée. Liège, Belgique, les 26-27-28 mai 1999.
- LeBlanc, M., Chartrand, R., Côté, G., & Pronovost, L. (1980). *Développement psycho-social et évolution de la délinquance au cours de l'adolescence*. Université de Montréal : groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.
- LeBlanc, M., McDuff, P., & Kaspy, N. (1998). Family and preadolescence delinquency : A comprehensive sequential family control model. *Early child development and care*, 142, 63-91.
- Lempers, J. D. & Clark-Lempers, D. S. (1990). Family economic stress, maternal and paternal support and adolescent distress. *Journal of Adolescence*, 13, 217-229.
- Lempers, J.D., Clark-Lempers, D., & Simons, R.L. (1989). Economic hardship, parenting, and distress in adolescence. *Child Development*, 60, 25-39.
- Lipsey, M.W. & Derzon, J.H. (1998). Predictors of violent or serious delinquency in adolescence and early adulthood: A synthesis of longitudinal research. In R. Loeber et D.P. Farrington (Eds.), *Serious and violent juvenile offenders: Risk factors and successful interventions* (pp. 85-105). Londres : Sage Publications.
- Loeber, R., Stouthamer-Loeber, M. (1987). The Prediction of Delinquency. In H.C. Quay (Eds.), *Handbook of Juvenile Delinquency* (pp. 325-382), New York : Wiley
- Loeber, R. & Stouthammer-Loeber, M. (1998). Development of juvenile aggression and violence. Some common misconceptions and controversies. *American Psychologist*, 53 (2), 242-259.
- Lynch, M.E., Coles, C.D., Corley, T., & Falek, A. (2003). Examining delinquency in adolescents differentially prenatally exposed to alcohol: the role of proximal and distal risk factors. *Journal of studies on alcohol*, 64 (5), 678-86.
- Mak, A.S. (1994). Parental neglect and overprotection as risk factors in delinquency. *Australian Journal of Psychology*, 46(2), 107-111.
- Moffitt, T.E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior : A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100 (4), 674-701.
- Moffitt, T.E. (1997). Adolescence-limited and life-course persistent offending : A complementary pair of development theories. *Advances in Criminological Theories*, 7, 11-54.
- Moffitt, TE & the E-risk Study Team (39 authors). (2002). Teen-aged mothers in contemporary Britain. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 43, 727-742.

- Morizot, J. & LeBlanc, M. (1999). Le rôle des pairs dans l'émergence et le développement de la conduite délinquante : une recension critique d'articles. *Revue Canadienne de Psychoéducation*, 29, 87-117.
- Nagin, D.S., Farrington, D.P., & Moffitt, T.E. (1995). Life course trajectories of different types of offenders. *Criminology*, 33(1), 111-139.
- Offord, D.R. (1982). Family background of male and female delinquents. In J. Gunn & D.P. Farrington (Eds.). *Abnormal offenders : Delinquency and the criminal justice system* (pp. 129-151). New-York : Wiley.
- Patterson, G.R. & Dishion, T.J. (1985). Contributions of families and peers to delinquency. *Criminology*, 23(1), 63-79.
- Patterson, G.R. & Stouthammer-Loeber, M. (1984). The correlation of family management practices and delinquency. *Child Development*, 55, 1299-1307.
- Patterson, G.R., DeBaryshe, B.D. & Ramsey, E. (1989). A developmental perspective on antisocial behaviour. *American Psychologist*, 44, 329-335.
- Pedersen, W. (1994). Parental relations, mental health, and delinquency in adolescents. *Adolescence*, 29 (116), 975-990.
- Roché, S. (2000). *Enquête sur la délinquance auto-déclarée des jeunes*. Grenoble : CERAT-I.E.P.
- Rowe, D.C. & Flannery, D.J. (1994). An examination of environmental and trait influences on adolescent delinquency. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 31(4), 374-389.
- Rutter, M. & Giller, H. (1983). *Juvenile Delinquency : Trends and Perspectives*. New-York : Penguin Press.
- Salts, C.J., Lindholm, B.W., Goddard, H.W., & Duncan, S. (1995). Predictive variables of violent behavior in adolescent males. *Youth & Society*, 26(3), 377-399.
- Sampson, R.J. & Laub, J.H. (1994). Urban poverty and the family context of delinquency : A new look at structure and process in a classic study. *Child Development*, 65, 523-540.
- Schaughency, E.A. & Lahey, B.B. (1985). Mothers' and fathers' perceptions of child deviance: Roles of child behavior, parental depression, and marital satisfaction. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 53(5), 718-723.
- Séguin, G. (1981). *La capacité de prédiction de l'inventaire de personnalité de Eysenck*. Mémoire de maîtrise inédit. Université de Montréal : Ecole de criminologie.
- Simons, R. L., Robertson, J. F. & Downs, W. R. (1989). The nature of the association between parental rejection and delinquent behavior. *Journal of Youth and Adolescence*, 18, 297-310.
- Towberman, D.B. (1994). Psychosocial antecedents of chronic delinquency. *Young Victims, Young Offenders*, 21 (1-2), 151-164.
- Velez, C.N., Johnson, J., & Cohen, P. (1989). A longitudinal analysis of selected risk factors for childhood psychopathology. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 28 (6), 861-864.
- Veneziano, C. & Veneziano, L. (1992). A typology of family social environments for institutionalized juvenile delinquents: Implications for research and treatment. *Journal of Youth and Adolescence*, 21(5), 593-607.
- Walgrave, L. (1992). *Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale*. Genève : Médecine et Hygiène.
- Weis, J.G. (1986). Issues in the measurement of criminal careers. In A. Blumstein, J. Cohen, J.A. Roth & C.A. Visher (Eds). *Criminal careers and career criminals* (pp. 1-51). Washington : National Academy press.
- Wells, L. & Rankin, J. (1988). Direct parental control and delinquency. *Criminology*, 26 (2), 263-285.
- Wells, L. & Rankin, J. (1991). Families and delinquency : A meta-analysis of the impact of broken-homes. *Social Problems*, 38(1), 71-93.
- West, D.J. & Farrington, D.P. (1973). *Who becomes delinquent?* London : Heinemann.
- West, D.J. (1982). *Delinquency : roots, careers and prospects*. London : Heinemann.
- Wilson, H. (1980). Parental supervision : A neglected aspect of delinquency. *The British Journal of Criminology*, 20(3), 111-126.